



Eurométropole de Strasbourg (Siren : 246700488)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Métropole
Commune siège	Strasbourg
Arrondissement	Strasbourg
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	31/12/1966
Date d'effet	31/12/1966

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Pia IMBS

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre Administratif
Numéro et libellé dans la voie	1 Parc de l'Étoile
Distribution spéciale	BP 1049/1050F
Code postal - Ville	67076 STRASBOURG CEDEX
Téléphone	03 88 60 90 90
Fax	03 88 60 91 00
Courriel	finances@cus-strasbourg.net
Site internet	www.strasbourg.eu

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	520 036
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 530,82

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Achenheim (216700013)	2 525
67	Bischheim (216700435)	18 162
67	Blaesheim (216700492)	1 377
67	Breuschwickersheim (216700658)	1 351
67	Eckbolsheim (216701185)	7 266
67	Eckwersheim (216701193)	1 422
67	Entzheim (216701243)	2 546
67	Eschau (216701318)	5 810
67	Fegersheim (216701375)	5 845
67	Geispolsheim (216701524)	7 686
67	Hangenbieten (216701821)	1 766
67	Hoenheim (216702043)	11 552
67	Holtzheim (216702126)	3 962
67	Illkirch-Graffenstaden (216702183)	27 642
67	Kolbsheim (216702472)	1 022
67	Lampertheim (216702563)	3 512
67	La Wantzenau (216705194)	6 001
67	Lingolsheim (216702670)	20 410
67	Lipsheim (216702688)	2 700
67	Mittelhausbergen (216702969)	2 117
67	Mundolsheim (216703090)	5 143
67	Niederhausbergen (216703264)	1 686
67	Oberhausbergen (216703439)	5 612
67	Oberschaeffolsheim (216703504)	2 618
67	Osthoffen (216703637)	819
67	Ostwald (216703652)	13 456
67	Plobsheim (216703785)	4 521
67	Reichstett (216703892)	4 417
67	Schiltigheim (216704478)	34 352
67	Souffelweyersheim (216704718)	8 183
67	Strasbourg (216704825)	294 229
67	Vendenheim (216705061)	6 109
67	Wolfisheim (216705517)	4 217

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 66

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>CONCESSION DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE GAZ</i>
- Hydraulique <i>AMENAGEMENT ET EXPLOITATION DU DOMAINE FLUVIAL DU RESEAU DU RHIN TORTU</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>CREATION AMENAGEMENT ENTRETIEN ET GESTION DE RESEAUX DE CHALEUR OU DE FROID URBAINS</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE</i>
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>ADHESION PARTIELLE AU SDEA EN MATIERE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LA BASE D'UN SOCLE DE COMPETENCES COMPORTANT LE CONTROLE L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE PRODUCTION DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AINSI QUE LES EXTENSIONS LIMITEES AUX BRANCHEMENTS : VOIR CONVENTION DE COOPERATION</i>
- Assainissement collectif <i>ADHESION PARTIELLE AU SDEA PAR CONVENTION DE COOPERATION EN CE QUI CONCERNE LE CONTROLE L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES EAUX USEES ET PLUVIALES AINSI QUE LES EXTENSIONS LIMITEES AUX BRANCHEMENTS</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L AIR</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- Autres actions environnementales <i>CONTRIBUTION A LA TRANSITION ENERGETIQUE ELABORATION ET ADOPTION D UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL EN APPLICATION DE L ARTICLE L 229-26 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT EN COHERENCE AVEC LES OBJECTIFS NATIONAUX EN MATIERE DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE D'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE PARTICIPATION AUX COTES DES COMMUNES AUX POLITIQUES DE PREVENTION DES RISQUES ET DES NUISANCES (RISQUE D'EFFONDREMENT DES GALERIES SOUTERRAINES) EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : SENSIBILISATION DU PUBLIC A L'ENVIRONNEMENT, ACTION D'INFORMATION EN MILIEU SCOLAIRE, ACTIONS DE COMMUNICATION CREATION ET GESTION D'UN CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT VEILLE STRATEGIQUE SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE CREATION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE CHARGE NECESSAIRES A L'USAGE DES VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2224-37 DU CGCT <i>Alinéa 12° du l'article L 211-7 du code de l'environnement</i></i>
- Autorité concessionnaire de l'Etat pour les plages, dans les conditions prévues à l'article L. 2124-4 du code général de la propriété des personnes publiques
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
- Contribution à la transition énergétique
Services funéraires
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites funéraires <i>CREATION GESTION EXTENSION ET TRANSLATION DES CIMETIERES ET SITES CINERAIRES D INTERET METROPOLITAIN</i>
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>CREATION GESTION ET EXTENSION DES CREMATORIUMS CREATION EXTENSION REHABILITATION ET GESTION DES CHAMBRES FUNERAIRES</i>
- Service extérieur de Pompes funèbres
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
- Action sociale <i>ACTIONS EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE TARIFAIRE PARTICIPATION PAR TOUS MOYENS JURIDIQUES ET FINANCIERS APPROPRIES AU PLAN DE DEVELOPPEMENT D'HEBERGEMENT D'URGENCE MIS EN PLACE PAR L'ETAT A L'INTENTION DES PERSONNES SANS ABRI. CETTE PARTICIPATION INCLUT : LA CONTRIBUTION PAR LES MOYENS ADEQUATS AU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE 115, LA REALISATION ET LA GESTION DE STRUCTURES PERENNES D'HEBERGEMENT D'URGENCE ET TEMPORAIRE (DANS LE CADRE DU PLAN D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE) AINSI QUE LE SOUTIEN AUX INITIATIVES D'AUTRES PARTENAIRES PUBLICS OU PRIVES DANS CE DOMAINE, LA PRISE EN CHARGE DE NUITEES DANS LE PARC HOTELIER, LORSQU'UNE AUTRE SOLUTION NE PEUT ÊTRE MISE EN OEUVRE ELABORATION DE DOCUMENTS DE DIAGNOSTICS ET D'ORIENTATIONS COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA PETITE ENFANCE DES PERSONNES AGEES ET DES POLITIQUES SOCIALES D'INSERTION DE SANTE FAMILLE ET ENFANCE ET HANDICAP PARTICIPATION AUX ACTIONS ET AUX DISPOSITIFS D'INSERTION ECONOMIQUE ELABORATION ET SUIVI D'UNE CHARTE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <del>ELABORATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES ORIENTATIONS DU CONTRAT DE VILLE ANIMATION ET COORDINATION DES DISPOSITIFS CONTRACTUELS DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE DEVELOPPEMENT LOCAL ET D'INSERTION ECONOMIQUE ET SOCIALE NEGOCIATION PILOTAGE ET SUIVI DU CONTRAT TRIENNAL STRASBOURG CAPITALE EUROPEENNE</del> <i>ELABORATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES ORIENTATIONS DU CONTRAT DE VILLE ANIMATION ET COORDINATION DES DISPOSITIFS CONTRACTUELS DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE DEVELOPPEMENT LOCAL ET D'INSERTION ECONOMIQUE ET SOCIALE NEGOCIATION PILOTAGE ET SUIVI DU CONTRAT TRIENNAL STRASBOURG CAPITALE EUROPEENNE</i>
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>CONSTRUCTION AMENAGEMENT ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D EQUIPEMENTS CULTURELS SOCIOCULTURELS SOCIO EDUCATIFS ET SORTIFS D INTERET METROPOLITAIN - GYMNASES DEJA REALISES EN ANNEXES A DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE ORGANISATION DES GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES DE NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL NECESSITANT SOIT L'UTILISATION D'EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION SOIT DES ESPACES DE PLEIN AIR ET DES MOYENS LOGISTIQUES IMPORTANTS ACTIONS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES COMMUNALES SPORTIVES SUSCEPTIBLES DE FAVORISER LE RAYONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL DE L'AGGLOMERATION ET PRESENTANT UN INTERET INTERCOMMUNAL POUR L'ORGANISATION DE GRANDES MANIFESTATIONS ET LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR AUTORITE CONCESSIONNAIRE DE L'ETAT POUR LES PLAGES DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L 2124-4 DU CG3P</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>LYCEES ET COLLEGES DANS LES CONDITIONS FIXEES AU TITRE 1ER DU LIVRE II ET AU CHAPITRE 1ER DU TITRE II DU LIVRE IV AINSI QU'A L'ARTICLE L521-3 DU CODE DE L'EDUCATION CONSTRUCTION AMENAGEMENT DE LOCAUX SCOLAIRES DANS LES ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTE ET SECTEURS D'AMENAGEMENTS, ENTRETIEN DE CES LOCAUX LORSQUE LA ZONE S'ETEND SUR PLUSIEURS COMMUNES</i>

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>PROGRAMME DE SOUTIEN ET D AIDES AUX ETABLISSEMENTS D ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE ET AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE EN TENANT COMPTE DU SCHEMA REGIONAL DE L ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L INNOVATION ACTIONS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES D'INTERET GENERAL DU MILIEU ASSOCIATIF ETUDIANT ET A LA PROMOTION DU PARTENARIAT AVEC DES UNIVERSITES ETRANGERES</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DE L AUDIOVISUEL DU CINEMA ET DU MULTIMEDIA ACTIONS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES COMMUNALES SUSCEPTIBLES DE FAVORISER LE RAYONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL DE L'AGGLOMERATION ET PRESENTANT UN INTERET INTERCOMMUNAL POUR L ORGANISATION DE GRANDES MANIFESTATIONS ET LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR ELABORATION DE DOCUMENTS DE DIAGNOSTICS ET D'ORIENTATIONS COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE</i>
- Schéma de secteur <i>SCHEMA DE SECTEUR</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>PLU DOCUMENT EN TENANT LIEU OU CARTE COMMUNALE DEFINITION CREATION ET REALISATION D OPERATIONS D AMENAGEMENT D INTERET METROPOLITAIN MENTIONNES A L ARTICLE L 300-1 DU CODE DE L URBANISME :</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>ACTIONS DE VALORISATION DU PARTIMOINE NATUREL ET PAYSAGER : CONSTITUTION DE RESERVES FONCIERES</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>ORGANISATION DE LA MOBILITE AU SENS DES ARTICLES L 1231-1 L1231-8 et L 1231-14 à L 1231-16 DU CODE DES TRANSPORTS ABRI DE VOYAGEURS</i>
- Transport scolaire
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Plans de déplacement urbains <i>PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS ABRIS DE VOYAGEURS CREATION AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS DEDIES A TOUT MODE DE DEPLACEMENT URBAIN AINSI QU A LEURS OUVRAGES ACCESSOIRES PARTICIPATION A LA GOUVERNANCE ET A L AMENAGEMENT DES GARES SITUEES SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN</i>
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>CREATION AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE</i>
- Signalisation
- Parcs de stationnement <i>PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>PROMOTION DU TOURISME DONT LA CREATION D OFFICES DU TOURISME</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>PROGRAMME LOCAL DE L HABITAT</i>
- Politique du logement non social

- Politique du logement social <i>POLITIQUE DU LOGEMENT : AIDES FINANCIERES AU LOGEMENT SOCIAL ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES DEFAVORISEES</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre <i>AMELIORATION DU PARC IMMOBILIER BATI REHABILITATION ET RESORPTION DE L HABITAT INSALUBRE</i>
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
<b>Infrastructures</b>
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Eclairage public
- Pistes cyclables
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires <i>ABATTOIRS ABATTOIRS MARCHES ET MARCHES D INTERET NATIONAL</i>
<b>Autres</b>
- Gestion d'un centre de secours <i>SERVICES D INCENDIE ET DE SECOURS DANS LES CONDITIONS FIXEES AU CHAPITRE IV DU TITRE II DU LIVRE IV DE LA PREMIERE PARTIE DU CGCT SERVICE PUBLIC DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L INCENDIE</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>ETABLISSEMENT EXPLOITATION ACQUISITION ET MISE A DISPOSITION D INFRASTRUCTURES ET DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS AU SENS DE L ARTICLE L 1425-1 du cgct</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>EN MATIERE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE, FOURNITURE DE SERVICE AUX UTILISATEURS FINAUX</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>AMENAGEMENT ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</i>
- Autres <i>Création, gestion et exploitation d'une fourrière automobile ; Création d'une fourrière pour animaux</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	Eurodistrict Strasbourg Ortenau (200024172)	SM ouvert	569 459
67	SMO du bassin Bruche-Mossig (200089837)	SM ouvert	1 373 670
67	SM des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (256701152)	SM ouvert	1 062 346
67	SM Benfeld - Erstein - Strasbourg (256702945)	SM fermé	569 459
67	SM pour le SCOT de la région de Strasbourg (SCOTERS) (256702705)	SM fermé	612 959
67	SM de l'Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS) (256702812)	SM fermé	109 282
67	POLEM d'Alsace (200030765)	Pôle métrop.	1 097 508

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)